



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 21 SEPTEMBRE 2023

Délibération n°87-2023  
Rapporteur : Mickaël PEREIRA

Votants pour : 32  
Votants contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt et un septembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Hugues CANTEL, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Julien LEFEVRE, Régis ROUSSEL, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIÉ

Pouvoirs : Sara FERAUD à Laurence BEATRIX, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, Valérie DIOT à Louis CHOAIN, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Thérèse FICHET à Thierry JOSSE, Antonin PLANCHETTE à Simon JARAIÉ

Absents : Justine PIQUOT

Date de la convocation : 15 septembre 2023

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

---

#### Objet :

**AUTORISATION DE CANDIDATER A L'APPEL A SUBVENTION DU DEPARTEMENT DE L'EURE  
POUR LA CLASSE DE DECOUVERTE DE PAUL BERT**

---

#### Exposé des motifs :

Le Département de l'Eure a fait de la jeunesse l'une de ses priorités en la plaçant au cœur des nouvelles politiques de soutien aux communes.

Ainsi, celui-ci, subventionne chaque année l'organisation de classe de découverte en Normandie pour les écoles primaires. Environ 1 500 élèves en bénéficient chaque année.

L'école élémentaire Paul BERT située rue de la Concorde à Bernay organise un séjour de 4 jours et 3 nuits (du 15 au 18 Avril 2024) à Saint Pair sur Mer pour 48 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2.

Le séjour sera rythmé sur le thème de la mer et des activités physiques et sportives ayant pour vocation de créer pour les élèves un espace de vivre ensemble en dehors du cadre scolaire qu'ils connaissent habituellement. Les activités proposées seront vectrices d'apprentissages, et permettront d'acquérir des compétences relatives aux programmes d'EMC (Enseignement Moral et Civique). Dans cet optique, les enfants seront acteurs dans les activités, responsables, et participeront également à la communication aux parents du déroulement de la classe de découverte via les outils numériques (blog et ENT).

Coût global du séjour : 12 657 € TTC

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à déposer une candidature sur la plateforme du Département de l'Eure en garantissant la prise en charge par la commune de 20% du projet global soit la somme de 2 535€ qui seront inscrits sur le budget 2024 du service de la Vie Scolaire.

---

**Délibération :**

Vu Le Code de l'Education et notamment l'article L.442-5.  
Vu La circulaire. n°2007-142 du 27 août 2007,  
Vu La loi 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance,  
Vu l'avis favorable de la commission « Enfance Jeunesse et Participation Citoyenne » en date du 15 septembre 2023; .

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité**

**D'AUTORISER** Madame le Maire à candidater à l'appel à subvention du Département de l'Eure pour la mise en œuvre d'une classe de découverte pour l'école élémentaire Paul BERT.

**D'IMPUTER** la somme de 2 535€ (20% du projet) sur le chapitre 65888 du budget 2024 du service de la Vie Scolaire.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire  
Marie-Lyne VAGNER

